

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Arlette BUZARE à Mme Françoise BALLESTER
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
Mme Marylise FOIDART à Mme Anne-Marie GARANGE
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Patrice JACQUEMINOT

Secrétaire :

Mme Françoise BALLESTER

Date de la convocation	22 septembre 2021
Date de l'affichage	22 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	30
Nombre de présents	26
Nombre de votants	30

2021 100 **Demande de subventions pour travaux de mises aux normes, accessibilité et sécurité sur bâtiments communaux**

Rapporteur : C. Guéguen

La demande porte sur des travaux de mises aux normes, accessibilité et sécurité sur des bâtiments communaux.

Nature des travaux	HT	TTC
Électricité pour rénovation Polignac	3 379,16 €	4 054,99 €
Remise aux normes électricité Prat Foën	4 107,93 €	4 929,52 €
Fourniture et pose de portes de sécurité	25 000,00 €	30 000,00 €
Sécurisation balcon et toiture Mairie	9 884,26 €	11 861,11 €
Alarmes intrusion et licence	8 645,00 €	10 374,00 €
TOTAL	51 016,35 €	61 219,62 €

Il sera demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les travaux envisagés, sur le plan de financement, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les éventuelles autorisations d'urbanisme et à solliciter le Département et tout autre organisme, pour des subventions.

Plan de financement prévisionnel :

BESOINS	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux sur bâtiments	51 016,35 €	100%	Département	10 203,27 €	20%
			Autofinancement	40 813,08 €	80%
TOTAL DES BESOINS	51 016,35 €	100%	TOTAL DES RESSOURCES	51 016,35 €	100%

Le total des dépenses prévues s'élève à 51 016,35 € HT, soit 61 219,62 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 20 septembre 2021 ;

DONNE son accord pour les travaux envisagés de mises aux normes, accessibilité et sécurité sur bâtiments communaux et leur financement ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès du Département et de tout autre organisme ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation de travaux pour ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 29 septembre 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

